



FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Rapport d'activités 2015-2016

Adopté le 15 juin 2016

Résolution CA-16-06-25

Fonds de développement des territoires 2015-2016

Rapport d'activités 2015-2016

1^{er} janvier 2015 – 31 mars 2016 (adopté au conseil des maires le 15 juin 2016)

Priorités d'intervention	Objectifs	Cibles	Description des réalisations	Services concernés
<p>La réalisation de mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement du territoire de la MRC.</p>	<p>i. Répondre aux besoins des municipalités de la MRC en adaptant la réglementation et les outils de planification pour les soutenir dans leurs projets de développement, structurant pour leur développement local et régional, tel qu'une modification du schéma d'aménagement de la MRC pour permettre la création d'un nouveau parc industriel, d'un camp de vacances et d'un centre de répit pour enfants handicapés ;</p>	<p>Les 18 municipalités de la MRC</p>	<p>Aménagement, géomatique, environnement</p> <p>En lien avec la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, la MRC a effectué la révision de son Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR). Dans le cadre de cette démarche, la MRC devait, dans un premier temps, dresser un portrait des installations et des services qui sont offerts aux citoyens de la MRC du Val-Saint-François pour gérer leurs matières résiduelles. Que ce soit au niveau de la réduction à la source, du réemploi, de la récupération, du recyclage, de la valorisation ou de l'élimination, l'ensemble des secteurs devaient être abordés. Par la suite, la MRC devait effectuer un constat des secteurs qui sont problématiques, se fixer des objectifs sur la base de ce constat et proposer des mesures qui permettront d'atteindre ces objectifs. Parmi les mesures proposées, notons entre autres l'implantation de la collecte des matières organiques (bacs bruns) ou de programmes municipaux de compostage domestique, l'offre de soutien aux industries, aux commerces et aux institutions pour la gestion de leurs matières résiduelles, l'organisation de tournées d'information dans les écoles de la MRC et bien d'autres. Par la suite, le projet de PGMR devait être présenté aux citoyens lors de consultations publiques afin de recueillir leurs commentaires et leurs suggestions par rapport au plan proposé. Ces consultations étaient supervisées par une commission formée de gens provenant des milieux syndical, environnemental, sociocommunautaire, institutionnel, des affaires et municipal. Le projet de PGMR a ensuite été bonifié en fonction des recommandations reçues et transmis au Ministre pour analyse de la conformité.</p> <p>La MRC soutient les municipalités du Val-Saint-François en analysant leurs projets de développement à l'égard des orientations régionales en aménagement et en développement du territoire et en vérifiant si</p>	<p>Environnement</p>

Fonds de développement des territoires 2015-2016

Rapport d'activités 2015-2016

1^{er} janvier 2015 – 31 mars 2016 (adopté au conseil des maires le 15 juin 2016)

		Les 18 municipalités de la MRC	<p>des contraintes majeures au développement sont identifiées dans les secteurs visés. Elle guide les municipalités dans les démarches administratives préalables à la réalisation des projets, par exemple, les certificats d'autorisations gouvernementales, les procédures de modifications à la réglementation, etc. La MRC soutient également les municipalités dans l'évaluation des impacts possibles de l'arrivée d'un nouveau projet concernant les nuisances, la cohabitation, la vocation du secteur et les retombées économiques possibles, par exemple, une nouvelle carrière/sablière sur le territoire.</p> <p>De plus, selon l'intérêt, la pertinence et la volonté régionale du milieu, elle modifie le document de planification de la MRC (schéma d'aménagement révisé) pour favoriser la réalisation de projets locaux et régionaux. Par exemple, la MRC a modifié en 2015 le schéma d'aménagement révisé afin d'assouplir les exigences pour l'ouverture d'une nouvelle rue municipale donnant sur une route publique numérotée de juridiction provinciale. Toutefois, les autorisations auprès des autorités compétentes gouvernementales sont nécessaires et la municipalité doit s'assurer que la sécurité des usagers de la route est respectée.</p>	Schéma d'aménagement
		Municipalité de Stoke	<p>La MRC a travaillé en collaboration avec la municipalité de Stoke pour la mise en place du projet de camp de vacances et de centre de répit pour les enfants handicapés et défavorisés de la région. Le camp St-Pat's, en bordure du lac Stoke, sera transformé, agrandi et mieux aménagé aux fins du projet. La Société des enfants handicapés du Québec, gestionnaire du projet, détient déjà des camps dans la région de Lanaudière et près de Montréal. Cette nouvelle installation à Stoke favorisera l'accès à ce type de service en Estrie. Près de 280 enfants pourront être accueillis durant l'été et 500 enfants plus âgés durant le restant de l'année fréquenteront le camp.</p> <p>L'aide de la MRC dans ce projet s'est traduite par la modification des outils de planification territoriale de la MRC (schéma d'aménagement révisé) pour favoriser la réalisation du projet et a guidé la municipalité</p>	Schéma d'aménagement

Fonds de développement des territoires 2015-2016

Rapport d'activités 2015-2016

1^{er} janvier 2015 – 31 mars 2016 (adopté au conseil des maires le 15 juin 2016)

		Municipalité de Stoke	dans les démarches administratives gouvernementales nécessaires préalables à la réalisation, par exemple, les certificats d'autorisation des ministères concernés et de la demande d'autorisation auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).	Schéma d'aménagement
		Municipalité de Racine	La MRC a travaillé en collaboration avec la municipalité de Racine à planifier, à créer et à développer un nouveau secteur industriel sur le territoire de la municipalité. Cette aide s'est traduite par l'ajustement des outils de planification territoriale de la MRC (schéma d'aménagement révisé) et demande auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec. Ce nouveau secteur industriel répondra mieux aux besoins des entreprises existantes et permettra l'arrivée de quelques petites entreprises industrielles, contribuant ainsi à la création d'emplois sur le territoire et au développement régional et local de la MRC.	Schéma d'aménagement
		Municipalité de Val-Joli, Windsor et Saint-François-Xavier-de-Brompton	La MRC a débuté, en collaboration avec ces trois municipalités, à revoir la planification de leur secteur de développement résidentiel sur leur territoire respectif. Dans la MRC, la croissance démographique et urbaine se fait surtout sentir dans les municipalités en banlieue de Sherbrooke. La planification du développement résidentiel de la MRC date de 2002 et ne correspond plus aux besoins pour ces secteurs. La MRC travaille à leur permettre une offre résidentielle suffisante pour assurer leur croissance respective dans un esprit de développement durable du territoire.	Schéma d'aménagement

Fonds de développement des territoires 2015-2016

Rapport d'activités 2015-2016

1^{er} janvier 2015 – 31 mars 2016 (adopté au conseil des maires le 15 juin 2016)

	<p>ii. Assurer l'entretien de la piste cyclable, de façon sécuritaire.</p>		<p>Piste cyclable</p> <p>La MRC est responsable de la coordination et de la planification du réseau cyclable La Cantonnière. La coordination des activités de la piste cyclable, avec l'aide de l'employé au niveau terrain, implique autant l'entretien hebdomadaire des sentiers, la réparation ponctuelle de tronçons abimés, que la surveillance et la présence sur les sentiers afin de s'assurer de la sécurité et de l'efficacité pour les utilisateurs.</p> <p>La planification des travaux pour l'amélioration de la piste cyclable comporte plusieurs étapes comme l'analyse des tronçons déficients, la réalisation des documents d'appels d'offres, les demandes de certificats d'autorisation auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) lorsque nécessaire. Des demandes de subvention sont également faites pour obtenir davantage de fonds pour la piste cyclable.</p> <p style="text-align: right;">Total piste cyclable déboursé : 46 307\$ Total piste cyclable engagé mais non déboursé : 47 875\$ Grand total piste cyclable :</p>	<p>Piste cyclable</p> <p>Piste cyclable</p> <p style="text-align: right;">1 568\$ 46 307\$ 47 875\$</p>
<p>Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle (dans les domaines social, culturel, touristique et environnemental).</p>	<p>i. Offrir du soutien aux municipalités en rendant disponibles des données géomatiques et cartographiques sur un support de visualisation approprié (Arc Reader) et des outils technologiques essentiels à la prise de décision municipale;</p>	<p>Les 18 municipalités de la MRC</p> <p>Les 18 municipalités de</p>	<p>Le support cartographique est nécessaire pour tout projet de développement local et régional afin d'en évaluer les impacts. La MRC fournit aux municipalités un support cartographique à la fine pointe de la technologie afin d'exposer les différents scénarios de développement et informer adéquatement les citoyens. Aussi la cartographie sert à optimiser plusieurs compétences de la MRC telles que la gestion des matières résiduelles et le schéma de couverture de risque en sécurité incendie.</p> <p>La MRC fournit aux municipalités les outils de visualisation cartographique complets. Plus d'une cinquantaine de couches</p>	<p>Géomatique</p> <p>Serveur Web/ArcReader</p>

Fonds de développement des territoires 2015-2016

Rapport d'activités 2015-2016

1^{er} janvier 2015 – 31 mars 2016 (adopté au conseil des maires le 15 juin 2016)

	<p>ii. Organiser des rencontres entre officiers municipaux pour aider à la formation, pour faciliter les échanges et pour accroître les compétences et les connaissances des personnes ressources des municipalités;</p> <p>iii. Offrir du soutien technique aux municipalités dans</p>	<p>la MRC</p> <p>Les 18 municipalités de la MRC</p> <p>Les 18 municipalités de la MRC</p> <p>Les 18 municipalités de la MRC</p> <p>Les 18 municipalités de la MRC</p> <p>Les 18 municipalités de la MRC</p>	<p>d'information géomatique provenant de différents ministères et organismes sont ainsi disponibles.</p> <p>De cette façon, les municipalités peuvent transmettre à leurs citoyens des informations concernant leur propriété, les limites de leur terrain, la nature des sols, les milieux naturels sensibles et les peuplements forestiers sont quelques exemples concrets.</p> <p>Parmi les services offerts aux municipalités par la MRC, on retrouve celui de l'Escouade verte. Par ce service, la MRC désire encourager et soutenir les municipalités qui souhaitent embaucher des patrouilleurs afin de sensibiliser leurs citoyens sur une saine gestion de leurs matières résiduelles. À chaque début d'année, la MRC contacte les municipalités pour vérifier leur intérêt à participer à l'Escouade. Pour les municipalités intéressées, la MRC offre du soutien pour l'embauche de patrouilleurs, est responsable de leur formation, coordonne les équipes de travail et supervise la rédaction de leur rapport. La MRC fournit également le matériel et les outils de sensibilisation pour l'ensemble du projet. Pour mener à bien ce service, la MRC embauche une ressource dont la tâche principale consiste à superviser les différents projets de l'Escouade verte.</p> <p>La MRC organise des rencontres avec l'ensemble des inspecteurs municipaux de la MRC dans le but d'échanger et de discuter de sujets en lien avec l'application de la réglementation municipale et provinciale et les diverses problématiques vécues dans leurs municipalités respectives. Ces rencontres, qui sont une occasion de réseautage, sont très formatrices et contribuent au développement des compétences des inspecteurs. Les informations échangées contribuent à l'amélioration du travail et à la recherche de solutions.</p> <p>La MRC accompagne les municipalités du territoire dans l'application</p>	<p>Serveur Web/ArcReader</p> <p>Escouade verte</p> <p>Rencontre des officiers municipaux</p>
--	---	---	--	--

Fonds de développement des territoires 2015-2016

Rapport d'activités 2015-2016

1^{er} janvier 2015 – 31 mars 2016 (adopté au conseil des maires le 15 juin 2016)

	l'application des mesures de protection environnementale (exemple : bande protection riveraine des cours d'eau);	Les 18 municipalités de la MRC	de leurs compétences et leurs obligations en matière de protection des rives et des cours d'eau.	Cours d'eau
			Cet accompagnement se traduit par de l'aide à la vulgarisation et à l'application de la réglementation découlant de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables du gouvernement du Québec et du règlement relatif à l'écoulement des cours d'eau en vigueur à la MRC, lesquels doivent être appliqués par les municipalités. Également, l'appui de la MRC comprend toutes les visites sur le terrain réalisées en compagnie des inspecteurs municipaux pour l'identification des problématiques et des solutions liées à l'écoulement des cours d'eau. La MRC collabore à l'organisation de séances d'informations avec des groupes de citoyens pour répondre aux questions à l'égard des lois et des règlements en vigueur qui régissent la protection des cours d'eau au Québec.	Cours d'eau
	iv. Fournir une expertise pour les appels d'offres de services professionnels (à deux (2) enveloppes) en mettant à la disposition des municipalités une ressource formée et qualifiée qui agira à titre de secrétaire de comité de sélection.	Les 18 municipalités de la MRC	Afin de se conformer aux règles d'adjudication des contrats qui les concernent, les municipalités doivent procéder par appels d'offres avec système de pondération et d'évaluation lorsqu'elles ont besoin de services professionnels tels que les services d'ingénieurs, d'architectes, de comptables ou autres. La MRC offre aux municipalités les services d'une secrétaire de comité pour les accompagner dans cette démarche. La secrétaire anime le comité et rédige le rapport, qui est ensuite présenté au conseil municipal.	Expertise
			Total Aménagement, géomatique et environnement :	114 249\$

Fonds de développement des territoires 2015-2016

Rapport d'activités 2015-2016

1^{er} janvier 2015 – 31 mars 2016 (adopté au conseil des maires le 15 juin 2016)

<p>La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise.</p>	<p>i. Fournir une expertise technique et un accompagnement aux entreprises, que ce soit dans les secteurs manufacturier, touristique, culturel et agricole;</p>	<p>Les promoteurs qui désirent démarrer une nouvelle entreprise industrielle, commerciale ou de transformation agroalimentaire</p>	<p>Entrepreneuriat</p> <p>Le soutien administratif est offert (secrétariat, réception, accueil, référencement, soutien aux communications, etc.).</p> <p>Afin d'aider et d'accompagner les entrepreneurs de la MRC du Val-Saint-François qui sont à la recherche de financement ou d'aide technique pour démarrer, consolider, agrandir ou moderniser leur entreprise, l'équipe d'entrepreneuriat offre une vaste étendue de services. En utilisant des rencontres de travail personnalisées, maints services sont offerts permettant aux entrepreneurs de structurer leur plan d'affaires, de bâtir leur plan financier et de trouver le financement nécessaire afin de réaliser leur projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ 620 sessions de travail; ✓ 853 heures de travail; ✓ 161 dossiers traités; ✓ 40 dossiers réalisés; ✓ 63 dossiers en cours; ✓ 12 dossiers abandonnés; ✓ 46 rencontres d'accueils et d'informations. <p>En collaboration avec ses partenaires, l'équipe d'entrepreneuriat aide les entrepreneurs à trouver des solutions aux défis auxquels ils font face :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ soutenir le démarrage d'une nouvelle entreprise; ✓ offrir un accompagnement lors de la préparation d'un plan d'affaires, d'un plan financier, d'un plan marketing ou d'un plan stratégique; ✓ offrir un soutien à la recherche de financement; 	<p>Entrepreneuriat</p> <p>Entrepreneuriat</p> <p>Entrepreneuriat</p>
---	---	--	--	--

Fonds de développement des territoires 2015-2016

Rapport d'activités 2015-2016

1^{er} janvier 2015 – 31 mars 2016 (adopté au conseil des maires le 15 juin 2016)

		<p>Les entrepreneurs qui sont à la recherche de financement ou d'aide technique pour consolider, agrandir ou moderniser leur entreprise.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ soutenir des projets d'expansion des ventes, de l'augmentation de la capacité de la production, de la modernisation des équipements de la production, de la recherche et développement de nouveaux produits ou de la consolidation de leur entreprise; ✓ participer à la recherche de candidats pour la relève des entreprises existantes et aider au jumelage des candidats avec les propriétaires cédants; ✓ offrir une aide à la recherche d'un site d'implantation d'une entreprise en coopération avec les municipalités, les entrepreneurs immobiliers ou les comités de promotion industrielle; ✓ développer des stratégies de développement de l'économie sociale avec le Réseau des entreprises d'économie sociale de l'Estrie; ✓ rencontre de suivi des activités des entreprises exportatrices avec le Carrefour Québec International; ✓ rencontre de développement de stratégies pour favoriser l'émergence de coopératives sur notre territoire avec la Coopérative de développement régional du Québec; ✓ soutenir le développement du Concours québécois en entrepreneuriat dans la MRC; ✓ déploiement de l'Observatoire commercial du Val-Saint-François sur le territoire de la MRC. 	<p>Entrepreneuriat</p>
		<p>Les promoteurs qui désirent faire l'acquisition d'une entreprise sous forme d'une relève.</p>	<p>L'équipe d'entrepreneuriat contribue à garder vivant les réseaux d'intervenants en développement économique de la région afin de pouvoir utiliser leurs ressources lors de la mise en place d'un projet de développement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Centre de transfert d'entreprise du Québec (CTE); ✓ Carrefour Québec International (CQI); ✓ Le Pôle d'excellence québécois en transport terrestre; ✓ Service intégré du bois (SIB); ✓ Les Créneaux d'excellence ACCORD : 	<p>Entrepreneuriat</p>

Fonds de développement des territoires 2015-2016

Rapport d'activités 2015-2016

1^{er} janvier 2015 – 31 mars 2016 (adopté au conseil des maires le 15 juin 2016)

	<p>iii. Offrir un soutien financier aux jeunes promoteurs et aux entreprises d'économie sociale, dans la mesure des enveloppes disponibles;</p>		<p>L'équipe d'entrepreneuriat aide les jeunes entrepreneurs, âgés de 18 et 39 ans, dans la réalisation de leurs projets en offrant des services d'accompagnement et de mentorat conçus spécialement pour les aider à prendre des décisions d'affaires saines qui permettront à leur entreprise de croître. Elle vise la stimulation de l'entrepreneuriat jeunesse par un soutien financier à de jeunes promoteurs qui désirent créer une première ou une deuxième entreprise sur le territoire de la MRC du Val-Saint-François. Elle favorise également la relève au sein d'entreprises existantes en offrant une aide financière aux jeunes promoteurs qui désirent acquérir ces entreprises.</p> <p>L'équipe d'entrepreneuriat vise aussi à soutenir financièrement et techniquement le démarrage et la consolidation d'entreprises dites d'économie sociale afin d'en assurer l'existence en plus de créer ou de maintenir des emplois dans ce secteur et sur le territoire de la MRC du Val-Saint-François.</p> <p>Par l'entremise de ses fonds de développement, le Comité d'investissement commun (CIC) de la MRC du Val-Saint-François a approuvé sept (7) subventions totalisant 100 000 \$:</p> <ul style="list-style-type: none">✓ 5 subventions du Fonds jeunes promoteurs (FJP) totalisant 35 000 \$;✓ 2 subventions du Fonds de développement des entreprises de l'économie sociale (FDEÉS) totalisant 65 000 \$;✓ l'ensemble de ces initiatives a généré plus de 222 963 \$ en investissements directs pour le FJP et 968 562 \$ en investissements directs pour le FDEÉS;✓ l'ensemble de ces initiatives a permis la création de onze (11) nouveaux emplois et le maintien de dix-huit (18) autres.	<p>Entrepreneuriat</p> <p>Entrepreneuriat</p> <p>Entrepreneuriat</p>
--	---	--	--	--

Fonds de développement des territoires 2015-2016

Rapport d'activités 2015-2016

1^{er} janvier 2015 – 31 mars 2016 (adopté au conseil des maires le 15 juin 2016)

		<p>Les projets d'entreprises ayant reçu une approbation pour recevoir une aide financière non remboursable du FJP ou du FDEÉS sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Coop de solidarité des Stokoïs et Stokoïses Inc. (FDEÉS); ✓ Dahlia Wrap Inc. (FJP); ✓ Dépanneur MR Inc. (FJP); ✓ École de boxe de Valcourt (FDEÉS); ✓ Image Satellite R.J. Inc. (FJP); ✓ Location Windsor Inc. (FJP). <p style="text-align: right;">Total Entrepreneuriat : 187 144\$</p> <p>Tourisme</p> <p>Tourisme : La MRC, par le biais de son Service de développement, a le mandat de promouvoir l'offre touristique du Val-Saint-François, d'organiser l'accueil et la diffusion d'information touristique, mais aussi d'accompagner le développement de projets. Du temps a été consacré à la mise en place d'une procédure et d'outils pour mieux collecter et diffuser l'information sur « quoi faire dans le Val-Saint-François ». En mettant à la disposition de tous les organisateurs d'événements un formulaire permettant d'inscrire leurs activités au calendrier (diffusé sur tourisme.val-saint-francois.com – rubrique événements), et en produisant un bulletin d'information périodique sur cette base, nous visons à mieux informer les citoyens et les touristes sur l'offre d'événements et d'activités du Val-Saint-François. Cela participe à améliorer le milieu de vie des résidents en les invitant à profiter pleinement de tout ce qu'il y a à faire sur leur territoire, mais c'est également un outil d'accueil et de développement touristique très important.</p> <p>Les outils d'accueil, d'information et de promotion touristique ont été complètement repensés pour améliorer l'expérience des visiteurs.</p>	<p>Entrepreneuriat</p> <p>187 144\$</p> <p>Tourisme</p> <p>Tourisme</p>
--	--	---	--

Fonds de développement des territoires 2015-2016

Rapport d'activités 2015-2016

1^{er} janvier 2015 – 31 mars 2016 (adopté au conseil des maires le 15 juin 2016)

			<p>Une carte-guide touristique a été produite avec l'implication de plusieurs résidents du Val-Saint-François, qui ont été chargés de définir 20 « expériences touristiques à ne pas manquer » (en se plaçant du point de vue d'un touriste). Un travail complet de création graphique a été mené pour traduire ce travail de manière attrayante et très identitaire sur cette nouvelle carte. Enfin, une carte dédiée aux sentiers et activités plein air a également été produite afin de promouvoir efficacement les nombreux sentiers (vélo, randonnée, ski de fond, raquette, motoneige, quad et équestre) permettant de découvrir les plus beaux paysages de notre MRC. Nous visons ainsi à ce que chaque visiteur puisse obtenir toutes les informations utiles à la préparation d'un séjour ou d'une excursion dans le Val-Saint-François.</p>	Tourisme
			<p>La MRC, par le biais de son agente de développement touristique et culturel, accompagne régulièrement des comités et groupes de travail menant des projets liés au tourisme (événements, développement de nouvelles activités, création de soutien à la promotion...). L'objectif est de mettre des connaissances et une expertise au service de ces comités, organisateurs et municipalités afin de les aiguiller vers des solutions pouvant répondre à certaines de leurs problématiques très concrètes : financement, tendances en tourisme, adaptation aux attentes des visiteurs... Quelques exemples de projets accompagnés : mise en place d'un événement familial au Centre de ski de fond Richmond-Melbourne, création d'un dépliant touristique par le comité de promotion touristique de Racine, préparation du projet d'intégration du Canton de Melbourne au Chemin des Cantons, création et mise à disposition d'une boîte à outils de l'organisation de « Çamedi de pédaler » pour une municipalité organisatrice de l'événement en 2016, mise en place d'un projet de promotion collective pour les événements et les activités du temps des fêtes...</p>	Tourisme

Fonds de développement des territoires 2015-2016

Rapport d'activités 2015-2016

1^{er} janvier 2015 – 31 mars 2016 (adopté au conseil des maires le 15 juin 2016)

			<p>Un travail d'organisation est mené pour préparer la tenue d'un nouvel événement d'envergure dans notre MRC : la randonnée gourmande du Val-Saint-François. Cette activité – une première dans les Cantons-de-l'Est – est prévue le 18 septembre et coorganisée avec les Sentiers de l'Estrie; l'objectif est d'inviter les gens à découvrir les produits gourmands des producteurs et des entreprises agroalimentaires du Val-Saint-François, le temps d'une randonnée avec différentes haltes gourmandes (kiosques installés directement sur le sentier). Une manière originale et innovante de mettre en avant nos plus beaux paysages et les plaisirs gourmands de notre MRC.</p>	Tourisme
			<p>Culture – Pour faire suite à un échange avec la Table de concertation estrienne du Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ), la MRC a adressé un courriel d'information à l'ensemble des églises admissibles aux subventions du CPRQ. L'objectif était de rappeler à chacune la possibilité de faire appel à ces subventions pour des projets de rénovation, et de fournir les formulaires de demande de financement mis à jour.</p>	Culture
			<p>La MRC porte l'organisation d'un nouvel événement intitulé « La Nuit des Artistes du Val-Saint-François », visant à valoriser les talents locaux en arts visuels, métiers d'arts et arts de la scène, le temps d'une activité originale et conviviale. Les résidents sont invités à venir découvrir les artistes et artisans locaux. Cet événement se tiendra le 17 juin au Parc Historique de la Poudrière de Windsor et c'est une première dans la MRC du Val-Saint-François.</p>	Culture
			<p>Total tourisme déboursé:</p> <p>Total tourisme engagé mais non déboursé :</p> <p>Grand total tourisme :</p>	<p>8 759\$</p> <p>25 697\$</p> <hr/> <p>34 456\$</p>

Fonds de développement des territoires 2015-2016

Rapport d'activités 2015-2016

1^{er} janvier 2015 – 31 mars 2016 (adopté au conseil des maires le 15 juin 2016)

			<p>des ressources du milieu pouvant leur fournir les outils nécessaires à la réalisation de leurs projets. Des chiffres impressionnants ont été enregistrés en ce qui a trait aux inscriptions, soit 35 inscriptions de relèves et 32 inscriptions de propriétaires.</p> <p style="text-align: right;">Total banque de terres déboursé: 31 671\$ Total banque de terres engagé mais non déboursé : 39 565\$ Grand total banque de terres : 71 236\$</p>	
<p>La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, touristique, sentiers cyclables et transport collectif.</p>	<p>i. Un agent de développement rural est responsable du soutien au développement et de la promotion des activités des communautés locales du Val-Saint-François dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité. Il assure l'animation du milieu et coordonne divers projets structurants pour les communautés rurales.</p>	<p>Les 18 municipalités de la MRC</p> <p>Les OBNL et les coopératives de la MRC</p>	<p>Projets structurants :</p> <p>Soutien et financement de 29 projets de développement rural avec le Fonds de soutien aux projets structurants, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ 15 projets répartis sur l'ensemble du territoire de la MRC ont permis le développement, l'amélioration ou la création de parc et autres lieux de loisirs. Que ce soit des modules de jeux, des sentiers pédestres, des communications d'informations ou des améliorations aux accès à l'eau et aux services sanitaires, les citoyens pourront profiter d'infrastructures améliorées. ✓ Un soutien marqué a été offert au Couvent Mont Saint-Patrice afin de soutenir l'effort de préservation de ce bâtiment patrimonial qui abrite le Centre d'art de Richmond et de multiples autres organismes communautaires de la MRC. ✓ La Corporation de développement communautaire du Val-Saint-François pour le projet d'implantation de 17 boîtes de partage de livres (croque-livres) pour toutes les municipalités du Val-Saint-François. Ce projet vise à travailler différentes problématiques sociales, dont le décrochage scolaire auprès des jeunes. ✓ Pour la Fabrique de la paroisse du bon-pasteur de Stoke, un montant a été remis pour la création et la réalisation d'un album de Noël et d'un concert sur mesure. 	<p>Projets structurants</p>

Fonds de développement des territoires 2015-2016

Rapport d'activités 2015-2016

1^{er} janvier 2015 – 31 mars 2016 (adopté au conseil des maires le 15 juin 2016)

			<ul style="list-style-type: none">✓ Une somme a été accordée à l'organisme Valcourt 2030 pour l'embauche d'une ressource afin de mettre en œuvre le plan d'action découlant d'une démarche de mobilisation citoyenne.✓ La Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton a obtenu la confirmation d'un fonds pour la modernisation de son centre communautaire et l'amélioration de sa bibliothèque.✓ Au niveau touristique et culturel, un montant a été alloué au Parc Historique de la Poudrière de Windsor pour l'entretien et l'amélioration de différents actifs et activités.✓ Trois jours d'activités de découvertes ont été organisés au Centre de ski de fond Richmond-Melbourne dans le cadre d'un partenariat régional : initiation aux sports d'hiver, présentation de produits régionaux du terroir, rallye sur l'histoire du Centre et de ses sentiers, etc.✓ Un montant a permis l'amélioration de l'accessibilité et de la visibilité de la Maison de la famille, Les Arbrisseaux : aménagement d'un espace adapté aux enfants de 0 à 2 et activités parents-enfants offertes, en complémentarité à l'offre des écoles et des loisirs.✓ Toujours en culture, le fonds a permis la mise sur pied, par le Vent dans les Arts, d'un événement annuel qui célébrera la chanson et ses créateurs à travers deux jours de festivités. Notamment, un souper spectacle d'auteurs-compositeurs-interprètes du Val-Saint-François sera présenté et repas créatif servi basé sur les produits frais du Marché Locavore.✓ Afin de donner un coup de pouce pour une meilleure santé globale, un fonds a été octroyé aux Tabliers en folie pour redistribuer des aliments préparés, de qualité, aux participants des cuisines collectives et des personnes démunies de Richmond et la région.✓ Afin d'améliorer la sécurité à proximité de l'école, la Ville de Valcourt a mis sur pied le projet « À pied, à vélo, ville active » visant la construction d'un débarcadère, l'aménagement de deux trottoirs et la construction d'un terreplein.	Projets structurants
--	--	--	--	----------------------

Fonds de développement des territoires 2015-2016

Rapport d'activités 2015-2016

1^{er} janvier 2015 – 31 mars 2016 (adopté au conseil des maires le 15 juin 2016)

			<p style="text-align: right;">Total projets structurants fonds municipaux : Total projets structurants fond général : Grand total projets structurants :</p>	<p>135 000\$ 92 812\$ <hr/> 227 812\$</p>
Le soutien au développement rural, sur le territoire de la MRC, soit les 18 municipalités.	i. Assurer la continuité du transport collectif;	La population du Val-Saint-François	<p>Transport collectif :</p> <p>Le transport collectif effectué à même les places offertes en transport adapté ainsi que le circuit de Valcourt semble répondre aux besoins. En effet, les déplacements notés par Trans-Appel sont en constante hausse. De plus, le taxibus de Stoke répond très exactement aux besoins. Si un seul taxibus n'est pas suffisant, l'entente avec la compagnie de taxi prévoit qu'une autre taxibus peut être mobilisé rapidement, d'où la flexibilité dépendant le nombre de passagers.</p> <p>Plusieurs projets ont été mis sur pied au cours de 2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un projet les mardis et jeudis vers 17 h 30 avec départ à l'école secondaire de Windsor, circuit qui serait ouverts à tous; - Un projet de circuits commerciaux dans chacune des 3 villes de la MRC; - Un projet avec la Maison des jeunes de Valcourt (abordé lors du Rendez-vous de la ruralité le 6 septembre 2014); <p>Les années 2016 et 2017 seront l'occasion de faire le bilan sur les actions entreprises et de valider les véritables besoins de la population.</p> <p>De 2009 à 2014, a siégé un comité de gestion du transport collectif sur lequel étaient présents un représentant de Trans-Appel Inc., un représentant de la Corporation de développement communautaire (CDC), un représentant des Centres d'actions bénévoles et un représentant de la MRC.</p> <p>De façon ponctuelle, des représentants de commissions scolaires ou</p>	

Fonds de développement des territoires 2015-2016

Rapport d'activités 2015-2016

1^{er} janvier 2015 – 31 mars 2016 (adopté au conseil des maires le 15 juin 2016)

	<p>ii. Le FDT contribuera à soutenir le développement rural, par la reconduction du programme de subvention du Pacte rural et le financement d'un agent de développement rural sur le territoire, selon le programme plus amplement décrit comme suit :</p>	<p>Les OBNL et les coopératives de la MRC</p>	<p>de tout autre organisme, pourront être interpellés pour la faisabilité de certains partenariats. La mise en œuvre du plan de développement a permis de bien définir les besoins réels de la population de la MRC du Val-Saint-François.</p> <p style="text-align: right;">Total Transport collectif :</p> <p>Agent rural :</p> <p>Afin d'encadrer et d'accroître les différentes initiatives en développement des communautés, l'agent rural de la MRC a participé à plusieurs projets sur le territoire. En voici des exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Soutien et participation au projet Valcourt 2030, démarche de planification du développement basé sur la participation citoyenne. ✓ Élaboration des concepts et modes opératoires des consultations citoyennes pour les municipalités suivantes : Kingsbury, Val-Joli, Saint-François-Xavier-de-Brompton, Saint-Claude et Canton de Valcourt. ✓ Accompagnement de la Chambre de commerce de Valcourt dans le regroupement de sept municipalités pour créer un mécanisme fort et innovant d'attraction de la population. ✓ Suivi technique du comité de gestion du Centre d'art de Richmond, responsable de la préservation de ce bâtiment patrimonial. ✓ Relance de la Table stratégique du Val-Saint-François, lieu de concertation regroupant les principaux acteurs du développement pour favoriser l'essor de la MRC dans tous ses aspects et assurer une vie de qualité à ses résidants. 	<p style="text-align: center;">30 000\$</p> <p style="text-align: center;">Ruralité</p>
--	---	---	--	--

Fonds de développement des territoires 2015-2016

Rapport d'activités 2015-2016

1^{er} janvier 2015 – 31 mars 2016 (adopté au conseil des maires le 15 juin 2016)

			<p>✓ Création de la Table des loisirs du Val-Saint-François, démarches visant la mutualisation des ressources ainsi que la création de partenariats stratégiques pour assurer une offre adéquate de loisirs et de sports en milieu rural.</p>	
			<p style="text-align: right;">Total agent rural :</p>	<p style="text-align: right;">39 514\$</p>
			<p style="text-align: right;">Total FDT 2015-2016 :</p>	<p style="text-align: right;">752 286\$</p>